

Siège :

209 boulevard de Vanteaux

87000 Limoges

Tél. : 05 55 01 76 80

Fax : 05 55 01 76 99

Limoges, le 26 mai 2025

Monsieur Éric ROUVELLAC
Directeur de l'Inspé
de l'académie de Limoges

à

Monsieur Olivier REYMBAUT
Conseiller Technique ASH
Rectorat de Limoges

Dossier suivi par Éric ROUVELLAC

Secrétariat de Direction
Sophie MARTIN
Tél. 05.55.01.76.80
inspe-direction@unilim.fr

Réf : ER/SM n° 051

Appel à candidature :

Poste de professeur certifié ou agrégé en temps partagé (100%) pour assurer la formation et la coordination de « l'école inclusive » à l'Inspé de l'académie de Limoges

L'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education de l'académie de Limoges souhaite recruter au **1^{er} septembre 2025** un enseignant du premier degré, premier degré spécialisé ou du second degré (certifié ou agrégé) en temps partagé (100%) pour assurer la formation et la coordination de « l'école inclusive ». En plein accord avec le rectorat de l'académie de Limoges, l'Inspé lance à cet effet un appel à candidature auprès des collègues en poste dans l'académie de Limoges potentiellement intéressés.

Conditions de candidature

- être en poste dans l'académie de Limoges.

Profil du poste et missions

- **Le développement du pôle École Inclusive**
 - Structurer et animer un véritable centre de ressources et d'expertise en EI au sein de l'INSPÉ.
 - Accompagner les équipes pédagogiques et les étudiants dans l'intégration des principes d'inclusion scolaire.
 - Piloter des projets innovants en matière d'inclusion et de différenciation pédagogique.
 - Poursuivre notre ouverture sur l'international en particulier le Maroc en collaboration avec les ENS partenaires.
- **Le renforcement des relations avec le Rectorat et l'EAFC sur ces enjeux**
 - Assurer un lien fort entre l'INSPÉ et les acteurs institutionnels (rectorat, EAFC, DASEN) pour construire une politique de formation et d'accompagnement en cohérence avec les besoins du terrain.
 - Contribuer à la co-construction des maquettes de formation pour répondre aux enjeux actuels et futurs de l'inclusion scolaire.
 - Développer des actions conjointes avec l'EAFC pour mieux former et accompagner les enseignants en poste sur ces questions.
- **La formation des formateurs et des futurs enseignants avec une approche transversale de l'École Inclusive**
 - Intégrer l'École Inclusive de manière transversale dans la formation initiale et continue des enseignants et des formateurs.

- Développer une approche pluridisciplinaire permettant aux futurs enseignants de mieux comprendre et répondre aux défis de l'inclusion.
- Proposer des dispositifs spécifiques de formation-action afin d'accompagner les formateurs dans l'évolution de leurs pratiques pédagogiques.
- Sensibiliser et former tous les acteurs éducatifs à une culture inclusive, afin que l'inclusion ne soit pas un domaine réservé, mais bien une compétence partagée et intégrée dans toutes les disciplines.

➤ **La coordination des missions autour de l'École Inclusive**

- Déployer et structurer une offre de formation dédiée à l'inclusion, tant en formation initiale qu'en formation continue.
- Mettre en place des actions de recherche appliquée, en lien avec les établissements scolaires et les partenaires académiques.
- Participer aux groupes de travail et instances en charge de ces questions à l'échelle régionale et nationale.
- Coordonner de dispositif de formation au CAPPEI : élaboration et mise en œuvre du plan de formation CAPPEI, suivi des stages MIN, gestion administrative (stagiaires, formateurs).

Les critères d'examen des dossiers sont

- Le parcours des candidats en termes d'expérience professionnelle ; une éventuelle expérience dans la formation initiale et/ou continue d'enseignants sur le thème large de l'école inclusive serait appréciée ;
- Une connaissance réglementaire de l'école inclusive, des structures et autres dispositifs de l'éducation nationale ;
- L'expérience des candidats en termes d'enseignement et de formation ;
- L'aptitude au travail en équipe ;
- La créativité en matière de dispositifs de formation.

Calendrier

- **Appel à candidature** à compter du **28 mai 2025** ;
- **Jusqu'au 13 juin 2025** (délai de rigueur) : envoi des dossiers de candidatures au secrétariat de direction de l'Inspé de l'académie de Limoges (inspe-direction@unilim.fr) ;
- **17 juin 2025 à 14h00** : réunion de la commission pour expertise des dossiers ;
- **1er juillet 2025 matin** : auditions des candidats.
- Nomination par le directeur pour l'année universitaire 2025/26, et renouvelable.

Pièces à fournir

- Curriculum vitae
- Lettre de motivation
- Copies des diplômes

L'étude des dossiers, l'audition des candidats et leur classement sont confiés à une commission composée de :

- Leslie Amiot, *maîtresse de conférences à l'Inspé de l'académie de Limoges*
- Emmanuel Joussein, *directeur-adjoint de l'Inspé de l'académie de Limoges ;*
- Franck Luchez, *directeur de l'École académique de la formation continue (EAFC) de l'académie de Limoges ;*
- Olivier Reymbaut, *conseiller technique ASH, rectorat de l'académie de Limoges ;*
- Eric Rouvellac, *directeur de l'Inspé de l'académie de Limoges ;*

Le directeur de l'Inspé
de l'académie de Limoges



Eric ROUVELLAC